



# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

**Séance du 31 Mars 2023 à 20 heures 30 minutes**  
**MAIRIE**

**Présents :**

M. VELLE PATRICE, M. GRIFFATON GABRIEL, M. GRIFFATON GAUTIER, M. GIRARD CHRISTIAN,  
M. LECLERE SEBASTIEN,

**Absent excusé :** M. CHENOT NICOLAS a donné pouvoir à LECLERE Sébastien

**Secrétaire de séance :** M. LECLERE SEBASTIEN

**Président de séance :** M. VELLE PATRICE

## **1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 13.01.2023**

Le Maire demande si le compte-rendu de la réunion du 13.01.2023, appelle des remarques, interrogations ou modifications.

Il fait un point rapide sur les travaux d'éclairage public, toutes les demandes de subventions ont été faites et nous devrions avoir un reste à charge très bas. Le Maire indique qu'il devrait prochainement pouvoir lancer la commande et prévoir ainsi ces travaux pour l'automne.

Il demande également à Mr GIRARD Christian, s'il a pu avoir un devis pour le regard derrière le cimetière, Mr GIRARD a obtenu un devis oral mais attend le devis écrit.

Aucune autre remarque n'est à formuler, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider ce compte-rendu :

**VOTE :** **Compte-Rendu validé à l'unanimité**

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Maire demande si un conseiller veut remplir la fonction de secrétaire de séance, Mr LECLERE Sébastien se propose d'être le secrétaire pour cette séance. A l'unanimité, les conseillers valident, Mr LECLERE Sébastien est donc désigné secrétaire de cette séance.

## **2 – Vote du Taux des Taxes :**

Le Maire propose de maintenir les taxes aux taux actuels il indique que cette année, il nous faut également voter le taux de la taxe d'habitation, même si cette taxe n'existe plus, faute de quoi nous serions considérés comme ne souhaitant pas bénéficier de la compensation.

Après lecture des chiffres, il propose de délibérer pour maintenir le taux des taxes :

**VOTE :** **Accord à l'Unanimité**

## **3 – Diverses demandes de Subventions :**

Le Maire indique les subventions inscrites au BP 2023 et fait part aux conseillers présents de plusieurs demandes reçues ;

Après analyse de ces demandes les conseillers présents à l'unanimité valident les sommes inscrites au budget, et n'acceptent aucune autre demande.

Avant d'aborder les délibérations, liées aux comptes, le Maire indique qu'il va présenter un tableau synthétique, sur lequel apparaissent :

- Le prévu 2021, donc les chiffres du Budget Primitif 2021
- Le réalisé 2021, donc les chiffres du Compte Administratif 2021
- Le prévu 2022, donc les chiffres du Budget Primitif 2022
- Le réalisé 2022, donc les chiffres du Compte Administratif 2022
- 

Ce tableau synthétique est distribué aux conseillers.

Cela permettra d'alléger cette réunion et ne pas devoir redonner les mêmes chiffres à plusieurs reprises. Il présente alors ce tableau pour la Commune, puis l'assainissement.

Il répond aux différentes questions qui lui sont posées, une fois cette lecture complète faite, il propose alors les délibérations :

#### **4- Commune – Compte de Gestion 2022 :**

Le Maire demande maintenant aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour accepter le Compte de Gestion qui est en adéquation avec le Compte Administratif 2022

**VOTE : Accord à l'Unanimité**

#### **4 – Assainissement – Compte de Gestion 2022 :**

Le Maire demande maintenant aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour accepter le Compte de Gestion qui est en adéquation avec le Compte Administratif 2022

**VOTE : Accord à l'Unanimité**

#### **5- Commune - Compte Administratif 2022 :**

La Maire quitte la salle, il ne prend part au vote du CA 2022, comme le prescrit la Loi. L'Adjoint prend alors la présidence de l'assemblée et fait procéder au vote

**VOTE : Accord par 5 voix pour**

#### **6- Assainissement – Compte Administratif 2022 :**

La Maire quitte la salle, il ne prend part au vote du CA 2022, comme le prescrit la Loi. L'Adjoint prend alors la présidence de l'assemblée et fait procéder au vote

**VOTE : Accord par 5 voix pour**

#### **7- Commune – Budget Primitif 2023 :**

Après les quelques explications données, et validation par les conseillers présents des subventions allouées aux associations, le Maire propose son budget aux votes des conseillers présents

**VOTE : Accord à l'Unanimité**

#### **8 - Assainissement – Budget Primitif 2023 :**

Après les explications données, le Maire propose son budget aux votes des conseillers présents

**VOTE : Accord à l'Unanimité**

## **9 – Questions Diverses :**

### **Demande d'entrée au SDAA 54 de la commune de Bernécourt :**

La commune doit délibérer, pour accepter l'entrée de cette commune au SDAA 54

### **VOTE : Accord à l'Unanimité**

### **PADD de la Communauté de Communes :**

Le Maire refait un point rapide, sur le PLUI et le projet de territoire de la communauté de communes et laisse les conseillers en débattre quelques minutes.

### **Convention avec le SDE 54 pour la gestion des certificats d'économies d'Energie**

Une convention, nous est proposée par le SDE 54 pour pouvoir bénéficier de primes d'économies d'énergie suite au renouvellement de notre éclairage public. Le Maire fait lecture de cette convention et demande ensuite aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour l'autoriser à la signer.

### **VOTE : Accord à l'Unanimité**

### **Commission Communale des Impôts Directs :**

Le Maire indique que cette commission se réunira le 14.04.2023 à 14h00, en Mairie, les commissaires titulaires et suppléants seront destinataires de la convocation.

Le Maire a épuré l'ordre du jour de cette réunion, il demande alors aux conseillers présents, s'ils souhaitent aborder un autre point

Mr GRIFFATON Gabriel, indique qu'il a eu connaissance que le Maire d'une commune proche a pris un arrêté pour interdire le démarchage à domicile, il demande si cela serait envisageable. Le Maire indique qu'il va se renseigner pour connaître les possibilités d'un tel acte et de sa portée.

Plus aucune remarque n'est formulée, le Maire lève alors la séance à 22h05

Fait à HAMONVILLE le 31 Mars 2023,

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le Secrétaire de Séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the end.